

Les Rencontre Citoyennes – Année 3

Sommaire

Contexte.....	1
Compte-rendu de la réunion de lancement (27/09/2023).....	3
1/ La composition et la forme des Conseils de quartier.....	3
2/ Améliorer les relations entre les associations et les Conseils de quartier.....	4
3/ Rendre encore plus inclusives et fédératrices les réunions et actions des Conseils de quartier.....	5
4/ Visibilité du CQ – Mieux faire connaître.....	6
Compte-rendu des ateliers de travail thématiques (07/10/2023).....	8
Propositions pour le préambule de la Charte des CQ.....	8
Propositions d'amendements de la Charte des CQ avec priorisation.....	10

Contexte

La majorité municipale de la Mairie du 20^e arrondissement a posé, dès son élection en 2020, un principe de concertation des objectifs municipaux en matière de démocratie locale et de participation citoyenne. Pour répondre à ces objectifs, ont été organisées en 2021 les Rencontres Citoyennes afin de permettre de donner un nouveau cadre aux instances de démocratie locale dans l'arrondissement.

Lors du conseil d'arrondissement du 9 novembre 2022 est adopté un vœu déposé par le Conseil de quartier Amandiers – Ménilmontant relatif à la Charte des Conseils de quartier et à la Charte de la démocratie locale du 20^{ème} arrondissement. Les attendus de ce vœu étaient les suivant :

- D'engager une concertation relative à la révision des chartes des conseils de quartier et de la démocratie locale ;
- D'adopter de nouvelles chartes d'ici fin 2023 afin d'établir des règles claires et incontestables notamment quant à la composition des conseils de quartier et de l'Observatoire de la démocratie locale.

Cette démarche de refonte de la Charte des Conseils de quartier ainsi que celle de la Démocratie Locale s'inscrit dans la suite du vœu déposé par le Conseil de quartier Amandiers – Ménilmontant ainsi que dans la suite de la volonté de la majorité municipale de permettre aux citoyens et citoyennes de l'arrondissement de s'approprier les instances et outils de démocratie locale.

[Une concertation pour quoi faire ?](#)

- Permettre, suite aux différents retours d'expérience des conseillères et conseillers de quartier, d'amender la Charte des Conseils de quartier adoptée lors des Rencontres Citoyennes de 2021.
- Permettre une concertation commune et sur le long court des modalités de travail et de tenue des Conseils de quartier.

Programme et calendrier

Présentation et préparation des réunions lors des Conseils de quartier de septembre.

- **1^{er} réunion - Mercredi 27 septembre de 19h à 21h, lancement de la démarche**
 - présentation de la démarche de concertation
 - présentation du rapport de l'Observatoire de la Démocratie Locale (ODL) sur le diagnostic et les préconisations pour « aller vers les publics éloignés des dispositifs de démocratie locale », conformément à la lettre de mission qui lui a été confiée par le Maire du 20^e arrondissement
 - échanges et débats en plénière autour de la composition, de la représentativité, de l'inclusion et de la visibilité des Conseils de Quartier.
- **2^{eme} réunion - Samedi 7 octobre de 9h à 12h30, ateliers de travail thématiques**

A partir des pistes de travail évoquées lors de la première réunion, travail en ateliers thématiques autour des sujets de la composition et de la structure des Conseils de Quartier, de la dimension participative des réunions, des attentes vis-à-vis du Pôle Démocratie Locale. Échange et priorisation autour de propositions concrètes d'amendement des articles de la Charte des CQ.
- Allers-retours avec chacun des CQ pour peaufiner l'écriture des articles amendés, sur la base des échanges collectifs
- **3^{eme} réunion – Lundi 13 novembre de 18h30 à 20h30**

Restitution des travaux et présentation de la nouvelle mouture aux élu.e.s de la majorité

Compte-rendu de la réunion de lancement

Mercredi 27 septembre 2023

Ordre du jour :

- Présentation du rapport de l'Observatoire de la Démocratie Locale (ODL) : état des lieux et préconisations pour « aller vers les publics éloignés des dispositifs de démocratie locale »
- Échanges et débats en plénière autour des quatre thématiques dégagées par l'ODL, qui sont :
 1. La composition et la forme des Conseils de quartier
 2. La relation entre associations et Conseils de quartier
 3. Rendre plus inclusives et fédératrices les réunions et actions des Conseils de quartier
 4. La communication et la visibilité des Conseils de quartier

Participant.e.s : 25 conseillères et conseillers de quartier ainsi que les membres de l'Observatoire de la Démocratie Locale.

Les pages suivantes rendent compte à la fois des échanges oraux et des **post-it** rédigés par les participant.e.s.

1/ La composition et la forme des Conseils de quartier

▪ *Aller vers et toucher d'autres personnes que les participant.e.s actuel.le.s*

- Comment mobiliser les habitants des résidences sociales¹ des Portes du 20e ? Le CQ Gambetta est très concerné, aucun représentant des immeubles de la porte de Bagnole – Le CQ est vu comme un organe « porte-parole » de la MA20. La MA20 est assimilée à « l'autorité » massivement rejeté par les jeunes des quartiers. (Remarque qui est nourrit par une expérience de bénévolat dans une association du Python-Duvernois). Ne faudrait-il pas aller dans les associations expliquer ce qu'est un CQ et que sa mission est d'aider, par de réglementer voir de faire la « police ».

- Les CQ doivent faire le lien entre les habitants et la MA, et doivent faire des grandes réunions publiques et dépasser le cadre des CQ.

- Partir des besoins et des sujets qui intéressent les habitant.e.s éloigné.e.s des CQ pour les faire venir.

- **Continuer à recueillir les besoins des jeunes.**

- Une indemnité pour attirer de nouvelles personnes ?

- Communiquer sur le CQ en partant d'exemples et d'événements concrets, pour aider les personnes à se projeter dans cette instance et ses réalisations.

¹ Comprendre « les locataires du parc social »

-Un rapport annuel pour présenter les projets réalisés par le CQ durant l'année (cf. St-Blaise).

- Des pieds d'immeuble plus que de la communication numérique.

-Sur le tirage au sort de 2021: nécessité de s'interroger sur la non-réponse des personnes tirées au sort. Pourquoi ne sont-ils pas restés ? Quid de l'accueil des nouveaux et nouvelles arrivant.e.s ? En tirer des conclusions. Comment donner un maximum de choses pour que les gens participent ?

- Le manque de lisibilité des règles de participation au CQ

- Beaucoup de personnes voient dans les CQ une institution dans laquelle les règles démocratiques ne sont pas claires, pas bien énoncées.

- Comment intégrer les CQ, comment participer aux votes, qui sont les membres élus / pas élus, qui compose le comité d'animation ? C'est flou et cela créé des tensions. Impression que cela fonctionne comme une association avec un bureau décisionnaire.

- Les membres de droits sont les gens qui viennent de manière régulière et pas besoin de plus. La présence d'une personne suffit à ce qu'il soit un membre. « Il n'y a pas à craindre qu'il y ait trop de monde ».

- La Charte des CQ renvoie à un outil qui est le règlement intérieur mais tous les CQ n'en sont pas dotés. À mieux cadrer, en lien avec le PDL ? Selon quel gabarit ?

- Quelle autonomie pour les CQ ? La question s'est posée à la lecture du rapport. Doit-on forcer les CQ à avoir un règlement intérieur, doit-on proposer l'ODJ ?

- Autres

-Supprimer la dotation financière : Faut-il se poser la question de la pertinence des « dotations financières » des CQ ? Ce droit de tirage sur 30k€ pollue le travail.

-Les associations ne viennent que demander des sous. Un CQ n'est pas un comité des fêtes.

-Manque d'espaces (commission inter-CQ) pour échanger sur les pratiques. Mise en place d'un réseau CQ 20e – Voir Tout Paris.

2/ Améliorer les relations entre les associations et les Conseils de quartier

- Ce que signifie « être membre de CQ » pour une association

-Les associations doivent-elles rester membres de droit des CQ ? Si oui, doivent-elles l'être comme personne morale ou comme représentant physique de l'association ?

-Conditionner le financement à une réelle présence des associatifs à au moins 60% des réunions.

-Vérifier l'existence légale de l'association sur la base d'Asso-Paris.

- Quelles assos au CQ ?

-Tout dépend du projet de l'association pour certains ; certaines associations sont plus légitimes que d'autres dans leur objet de travail (ex : club de prévention).

-Pour d'autre, les CQ ne devraient pas être juges de la participation au CQ, pas de pouvoir limitatif de déterminer la pertinence ou non des structures volontaires.

-Élargir le cercle : Prendre contact avec les associations et leur demander un temps de parole lors d'une de leurs réunions pour présenter le CQ et les actions – réalisations.

-Identifier des assos intéressantes et organiser des rencontres avec elles.

-Relations à développer avec le CICA

- Autre

-Trouver une solution pour les cachets des intermittents Via les asso, ne pas laisser la charge aux CQ et à la MA20.

3/ Rendre encore plus inclusives et fédératrices les réunions et actions des Conseils de quartier

- Sur la fonction d'écoute des Conseils de Quartier

- Un CQ a d'abord une fonction d'écoute. Parfois, des petits problèmes perso relèvent de vrais drame. Il y a un devoir d'empathie et d'écoute de la part du conseil. Parfois et trop souvent, il y a des justifications (*c'est pas à l'ODJ, on ne peut rien y faire au revoir*) et cela est souvent une erreur.

- Attention cependant, certaines personnes viennent qu'une fois, porter un sujet ou un mécontentement et ne vont pas plus loin.

-L'importance n'est pas de savoir comment est accueilli une personne mais comment le CQ peut apporter des réponses aux problématiques énoncées lors de leurs réunions.

-Mise en place de réunions élus-CQ au moins deux fois par an.

- Nous devons laisser systématique la porte ouverte à toutes et tous.

- Sur l'animation des réunions

-Importance de l'animation, distribution de la parole et du pouvoir de la couper, garant de la bienveillance.

-Changer les lieux et les horaires des CQ.

- Des formations des conseiller.e.s de quartier sur ces questions d'animation et d'inclusion

-Que les séances soient tenues de manière alternative entre un H et une F.

- Des ordres du jour inclusifs ; l'ODJ est tellement chargé que les prises de parole spontanées sont empêchées. Nécessité d'avoir un gardien du temps, extérieur du comité d'animation.

-Faire équipe : Les CQ doivent se retrouver ensemble, s'investir dans un projet commun.

Sur l'intégration des nouveaux et nouvelles arrivant.e.s

-Créer un kit d'accueil pour les nouveaux, méthodologique sur le fonctionnement du CQ.

-Réfléchir à l'accueil des habitants, permettre aux CQ de se former, partir des besoins des habitants.

-Demander aux candidats CQ ce qu'ils souhaitent y faire, y apporter.

-Témoignage d'une participante : Elle a vu cette problématique, son intégration a été très compliquée et trouve qu'il y a une forme de rejet pour les personnes qui veulent s'intégrer.

4/ Visibilité du CQ – Mieux faire connaître

▪ Des moyens de communication

-Pour faire connaître l'actu des CQ : stand dans les évènements ; kakémonos, affiches, flyers ; panneaux, boitage, bulletin municipal.

-Mise en place d'une plaquette des Conseils de quartier

- Le problème de la communication est que cela est très chronophage. Gérer une bonne communication, c'est du travail. La présence d'un référent communication par Conseil de quartier serait intéressant. De plus, une présence plus active sur les réseaux sociaux est à envisager.

- Ne pas oublier la charge de travail que cela implique. Envisager une mutualisation des compétences et la création d'un groupe de travail inter-CQ ?

▪ Investir l'espace public

-Toujours présents dans les fêtes et animations du quartier. Laisser une trace écrite des actions des CQ

- Les conseils de quartier n'investissent pas suffisamment les évènements qu'ils financent. Dans la mesure du possible, il faudrait qu'une présence CQ soit présent lors des évènements dans l'espace public.
- Par exemple, au forum des associations, des personnes pourtant dans une démarche engagée ne connaissaient pas l'existence des Conseils de quartier.

Compte-rendu des ateliers de travail thématiques

Samedi 7 octobre 2023

Ordre du jour :

Débat mouvant

World Café

Priorisation gommettes

Participant.e.s : 13 conseillères et conseillers de quartier.

CR du débat mouvant – de nouvelles propositions pour le préambule de la Charte des CQ

Un débat mouvant a pour objectif de permettre aux participants, pour une question donnée, de prendre physiquement position sur un spectre allant du pour au contre en fonction de leur opinion. Ils ont par la suite la possibilité d'élaborer et justifier leur prise de position aux autres participant permettant d'initier des débats et d'alimenter leur sens critique.

Il a été proposé aux conseillers d'aborder plusieurs questions portant sur la **définition du rôle des conseils de quartier** :

1. Un Conseil de quartier est-il un lieu où le débat doit forcément aboutir au consensus général ?
2. Les Conseil de quartier ont-ils vocation à financer les actions locales ou à en initier et en être pilote ?
3. Les Conseils de quartier sont-ils une courroie de transmission des doléances d'habitant.e.s vers la mairie ?
4. Dans quelle mesure les CQ doivent-ils être intégrés aux dispositifs de démocratie participative de l'arrondissement ? (PLU, plan propreté ... etc)

Dans le contexte de l'atelier de travail, ce débat mouvant a eu pour rôle de stimuler les réflexions des conseillers, de les confronter les uns aux autres sur leurs points de vue afin de faire émerger des idées innovantes et non-dogmatiques lors des phases de travail suivantes.

1 - Un conseil de quartier est-il un lieu où le débat doit forcément aboutir au consensus général ?

- o Majorité de personnes du côté du débat. Le consensus n'est pas nécessaire et de toute façon pas atteignable dans une assemblée comme les CQ
- o Question du vote : Il est nécessaire de trancher par le vote après une certaine durée du débat.

- Il faut limiter le temps du débat et privilégier le vote

2 – Les Conseil de quartier ont-ils vocation à financer les actions locales ou à en initier et en être pilote ?

- Quasiment tous au milieu du spectre, les CQ ont vocation à travailler sur les deux axes : assistance et pilotage.
- Plusieurs remarques sont faites sur le pilotage exclusif des événement par les conseillers :
 - Question du temps et de l'organisation
 - Question des moyens
- Cependant :
 - Organiser la fête de quartier est le meilleur moyen d'être au contact des habitants

3 - Les Conseils de quartier sont-ils une courroie de transmission des doléances d'habitant.e.s vers la mairie ?

- Quasiment tous pour faire courroie de transmission
- Les CQ peuvent faire remonter de façon coordonnée
- Les sujets touchent à la vie de quartier, cœur de travail des conseillers
- Cela doit être dans la définition des CQ
- Rôle de médiation et d'interface initiale

4 - Dans quelle mesure les CQ doivent-ils être intégrés aux dispositifs de démocratie participative de l'arrondissement ? (PLU, plan propreté ... etc)

- Grande majorité du côté de la participation aux dispositifs de démocratie participative
- Question du temps pour s'intégrer pleinement (barrière technique des sujets abordés)
- Besoin de plus de pédagogie de la part de la Mairie de Paris
- Rôle qui doit être consultatif que concertatif

CR du world-café – propositions d'amendements de la Charte des CQ avec priorisation

Cette phase d'atelier avait pour objectif de faire formuler des propositions d'amendement de charte aux conseillers de quartier.

Afin d'y parvenir, les thématiques ont été réparties sur quatre tables et les conseillers en quatre groupes.

Les thématiques ont été créées à partir des idées de l'ODL et de celles qui ont émergée lors de la première réunion « Rencontre Citoyenne – Année III ».

Chaque groupe a disposé de 25 minutes par thème pour réaliser des propositions, accompagné par un animateur facilitateur. Les groupes ont pu successivement proposer des réflexions/idées et approfondir celles des groupes précédent afin d'aboutir à un ensemble d'amendements et suggérer des moyens additionnels alloués aux CQ.

À l'issu du temps de travail par thématique, les conseillers ont pu voter par jugement majoritaire pour les préconisations qu'ils souhaitaient.

Tableau récapitulatif des préconisation et votes

Légende
Proposition d'amendement charte
Proposition d'addition aux moyens existants

Thème 1 - Les membres des Conseils de Quartier			
Description proposition	Vote		
	Pour	Neutre	Contre
Le droit de vote défini le statut de membre	7	0	1
Même statut pour tous les membres	5	0	1
Présence à trois réunions de suite pour voter	8	0	0
Absence non-justifiées à trois mensuelle de suite pour perdre le statut de membre	9	0	0
Vote dès la première réunion	2	1	5
Le PDL définit le statut de membre	1	2	6
Sanctions prises par le PDL	11	1	0

Les associations ont le droit de vote	4	0	5
Le collectif d'animation est ouvert aux volontaires	6	1	2
CA/Bureau adhérent	3	2	3
Présence des associations au CQ conditionnée à la présence sur son secteur	6	2	1
Vote par procuration	0	0	9
Ouverture aux commerçant et travailleurs du quartier	8	1	0
Une action financée par un CQ doit se dérouler sur son périmètre	10	0	0

Thème 2 - « Aller vers » et dimensions participative des réunions

Description proposition	Vote		
	Pour	Neutre	Contre
Achat de matériel permettant d' <i>aller-vers</i> dans l'espace public	8	1	0
Les conseillers de quartier ont le droit à des formations	7	2	0
Faire les réunions dans les structures accueillant les publics éloignés. (CPA, CQ, EPJ, établissements scolaires ... etc)	11	0	0
Faire une réunion à horaire et lieu exceptionnel une fois par trimestre	8	2	0
Un minimum de 12 réunion par an et une présence sur le terrain à systématiser par l'imposition de lieux de réunions	3	2	0
Fournir à chaque CQ la liste des associations par quartier et leur contact	9	1	0
Développer les réseaux sociaux, notamment Instagram (commun aux CQ)	5	2	3
Préparer un kit méthodologique pour les nouveaux arrivants (lexique et rôle du CQ)	8	1	0

Thème 3 - Structure et Format des Conseils de Quartier

Description proposition	Vote		
	Pour	Neutre	Contre
Le collectif d'animation: - Est constitué de volontaires dont la candidature n'est pas soumise au vote - Est chargé de la gestion de la boîte mail et de la communication - Assure la transmission d'information des partenaires (mairie, associations ...etc) - N'est pas décisionnaire - Réalise l'ODJ à partir des sujets des habitants, des commissions et de la mairie	8	2	0
Les points à l'ordre du jour peuvent être ajoutés par le biais du collectif d'animation ou du PDL	8	1	0
Dans l'ODJ, le temps accordé à chaque sujet est ajouté de manière indicative	9	0	0

L'ODJ des plénières mensuelles aborde dans l'ordre suivant :			
1. Les doléances des habitants présents inscrit ou non à l'ordre du jour	10	0	0
2. La présentation des projets des associations sollicitant des aides ou financement			
3. Les comptes rendus des travaux des commissions			
4. Vote des aides			
L'ODJ est établi en amont de la réunion mais peut s'adapter aux sujets apportés en séance afin de laisser la parole aux nouveaux arrivants participants pour la 1ere fois	8	0	0
Porter systématiquement à l'ODJ de la réunion plénière les décisions et propositions de la commission du mois précédent afin de réaliser des arbitrage définitifs	9	0	0
Établir/définir un maximum de cadre commun sur l'organisation interne dans les CQ (collectif d'animation, commissions, animateur, maitre du temps etc)	8	2	0
Fonctionnement du type "équipe projet autonome" des commissions permettant des prises de décision et rapport en plénière de l'état d'avancement. Mise en discussion des grandes orientations et des décisions budgétaires	7	3	0
Définir les commissions structurantes (nombre, sujet, type) dans la charte des CQ	9	1	2
Les commissions sont transparentes, annoncées et ouvertes à toutes et tous	11	0	0
Commissions sont des groupes qui travaillent sur un sujet donnés Le sujet est présenté à chaque plénière mensuelle Elles permettent de traiter un sujet donné Elles associent les habitants à la réflexion	10	0	0
Les commissions peuvent/doivent se réunir en Inter-CQ pour favoriser l'émergence d'idées	10	0	0
Le règlement intérieur est à travailler dans une commission spécifique	2	3	3
Les conseils de quartier créent un certain nombre de commissions génériques (peut favoriser l'adhésion de primo arrivant)	1	6	0
Les présents en séance désignent l'animateur et le maitre du temps par un suffrage	8	0	0
A chaque début de séance - désignation d'un maître du temps (temps de parole par sujet) et d'un animateur de séance différent à chaque réunion en respectant la parité H/F en alternance d'une réunion à l'autre	9	0	0
Un rédacteur de séance est nommé de la même manière que l'animateur et le maitre du temps	8	1	0
Assemblée générale entre tous les CQ 2 fois par an afin d'échanger idées et bonne pratiques, solutions trouvées à des problématiques communes	12	0	0
L'AG doit permettre de débattre le fonctionnement des CQs	8	1	0

Thème 4 - Les attentes vis-à-vis du PDL

	Description proposition	Vote		
		Pour	Neutre	Contre
	Le PDL comme garant de la bonne application de la charte	9	0	0
	L'ODL comme garant de la bonne application de la charte	0	0	6
	Les CR doivent être validés et relus par le PDL	6	1	0
	Les CR doivent être rédigés par le PDL	2	0	6
	Le secretariat de séance doit être tournant d'une séance à l'autre et inclure une relecture des derniers sujets pour reprendre fidèlement les échanges	9	0	0
	La ma20 organise et paie des formations pour les nouveaux-arrivants inscrit.e.s sur l'organisation des CQ, la démocratie locale à Paris	5	3	0
	La mairie met à disposition des CQ une fiche technique détaillée sur l'exécution des budgets (différence financement et investissement, Chorus ... etc)	9	0	0
	Fluidifier les échanges entre CQ du 20e par une réunion présenteielle et annuelle mais aussi par une boite à outils partagée ... etc, des projets communs, des réunions à distance	8	1	0
	Le CQ bénéficie d'une visibilité sur les réseaux sociaux et les canaux de communication de la MVAC	7	2	0
	Le PDL créé un compte Instragram/facebook nourri par les volontaires au sein des Conseils de quartier	4	2	1
	La mairie met à disposition des CQ un kit de commmunication de base (kakémono, flyers, panneau d'affichage, journal municipal ... etc)	8	1	0
	Le CQ bénéficie d'une tribune dans le journal municipal de la ma20	9	0	0